

FISCALITÉ DIRECTE LOCALE

## DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES



## COTISATION FONCIÈRE DES ENTREPRISES 2021

DÉCLARATION INITIALE
n cas de création d'établissement ou de changemen
d'exploitant intervenu en 2020

	Apronant mitoritorio on 2020														
DÉPARTEMENT															
COMMUNE DU LIEU															
D'IMPOSITION															
	TIMBRE À DATE DU SERVICE														
		Renvoyez un e auquel vous p	exemp	laire AVA	NT LE 1	I <sup>er</sup> JAN our to	VIER 2	021 au	servio	e des	impôts o	des entr	eprises	ci-des	sus,
		ACCUEIL : I													
		ou télépho	onez	au:											
		ou messag	gerie	:											
A1 Identi	fication de l'entreprise		СОМ	PLÉTER OU	RECTI	FIER da	ıns la pa	artie dr	oite le	s menti	ons abse	entes ou (	erronée	S	
Dénomination	ou nom et prénom														
			1												
Activités exerc	ées														
			2												
Adresse dans la	a commune														
			3												
Adresse où doi	t être envoyé l'avis d'imposition en cas d'é	dition sous forn	nat p	apier											
			4												
Numéro SIRET	de l'établissement				T									T	Т
			5												
Code de l'activ	rité de l'établissement (NACE)					ī									
			6												
Inscription au r	répertoire des métiers et de l'artisanat														
			7					OUI			NO	N			
Comptable de	l'entreprise														
Nom : Adresse : Numéro de tél Adresse électro															
A2 Activi	té professionnelle exercée d	e mon dor	nici	le ou	exe	ercé	e er	า cli	ent	èle					
Si vous ne disp	osez d'aucun autre local, cochez la case			Précise de l'ac	ez la s ctivité	urfac exer	e occ cée à	upée domi	pour cile :	r les b	esoins	;			
Nom et adresse pas partie du p	e de la personne ayant établi la déclaratior personnel salarié de l'entreprise.	n si elle ne fait	À Sigr	nature					le .						
Téléphone : Adresse électro	onique :														

- IMPRIMERIE NATIONALE 2020TIR221 - Novembre 2020 - 2020-09-PF 003 925

Les dispositions des articles 39 et 40 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiée par la loi n° 2004-801 du 6 août 2004, garantissent les droits des personnes physiques à l'égard des traitements des données à caractère personnel. En application des dispositions de l'article 32 de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, les personnes, dont l'activité est la location de locaux meublés, exonérées de CFE en application du 3° de l'article 1459 du CGI sont informées que les données relatives à ces locaux sont transmises par la DGFIP aux collectivités locales ayant institué la taxe de séjour ou la taxe de séjour forfaitaire conformément à l'article L. 135 B du livre des procédures fiscales. Ces personnes ont un droit d'accès et de rectification auprès de leur SIE.

A3 Origine de l'établissement	(cas	e à cocher)					
Création d'établissement		☐ Début d	d'activit	é	☐ Transfert d'ac	ctivi	té
Acquisition d'établissement		☐ Apport		☐ Scission			Fusion
A4 Identification de l'ancien e	expl	oitant 1					
Dénomination ou Nom et Prénom							
Activité exercée							
			•				
B1 Renseignements pour l'ens Entreprise créée en 2020	em	ble de l'entrepi		riode de référence : année c rise existante en 2019	ivile 2019 ou exercic	e de	12 mois clos en 2019
·	1				- (:://	12	
Date de création de l'entreprise (jj/mm/aaaa)	1	/	Date C	le création de l'entrepris	е (јј/тт/аааа)	12	/
Effectif au cours de l'année civile 2020 2	2	,	Effecti	f au cours de l'année civ	ile 2019 <b>2</b>	13	, ,
Apprentis sous contrat	3	,		Apprentis sous contrat	14	, ,	
Handicapés physiques	4	,	dont	Handicapés physiques	15	,	
Salariés affectés à une activité artisanale 5 , Salariés affectés à une activité artisanale						16	,
Chiffre d'affaires HT ou recettes HT estimés pour 2020	6		(ou de l'é	e d'affaires HT ou recetto exercice clos en 2019, lorsque sa s mais ne coïncide pas avec l'anr	durée est égale	17	
Ajustement à l'année 3 7 (ligne 6) x 12	8		Ajuste	ment à l'année <b>3</b> 18	(ligne 17) x 12	19	
Recettes brutes HT ou chiffre d'affaires HT provenant de la location ou sous-location d'immeubles nus à usage autre que l'habitation estimées pour 2020 4	9		prover	es brutes HT ou chiffre on ant de la location ou so eubles nus à usage autre 9 4	us-location	20	
Ajustement à l'année 3 10 (ligne 9) x 12	11		Ajuste	ment à l'année <b>3</b> 21	(ligne 20) x 12	22	
B2 Renseignements pour l'éta	blis	sement					
Nombre de salariés employés par l'établisseme	ent a	u cours de l'année civi	le 2020	9		1	,
Durée d'exploitation pour le nouvel établissement en 2020 (en semaines)  Activités à caractère saisonnier, indiquer la durée							
d'exploitation en semaines (cocher la case) 6			d'exploitation normalen en semaines)	3			
Micro-entrepreneur bénéficiant du régime micro-soc l'article L. 133-6-8 du code de la sécurité sociale (cod				er la date d'entrée dans entrepreneur (jj/mm/aaa		4	/
Activité professionnelle exercée à temps partic	el ou	pendant moins de 9 n	nois de l	'année, cocher la case		5	
En cas d'éolienne produisant de l'énergie élect	trique	e, cocher la case <b>3</b>				6	
Date de raccordement au réseau de l'installati	on p	roduisant de l'énergie	électriq	ue (jj/mm/aaaa) <b>9</b>		7	/
Pour les ouvrages hydrauliques, indiquer le pro (nombre avec deux chiffres après la virgule) <b>(1)</b>		hydraulique relatif à la	commi	une d'imposition		8	, %

## C Biens du nouvel établissement passibles d'une taxe foncière 11

Informations **obligatoires** sauf si elles ont été fournies en réponse à la lettre d'accueil adressée par l'administration lors de la prise en compte de la création de l'établissement. En vertu de l'article 1729 B.2 du code général des impôts, les omissions ou inexactitudes constatées dans un document qui doit être remis à l'administration fiscale entraînent l'application d'une amende de 15 € par omission ou inexactitude sans que le total des amendes applicables aux documents devant être produits simultanément puisse être inférieur à 60 € ni supérieur à 10 000 €. Si ce cadre est insuffisant, joindre un état établi sur ce même modèle.

	Bien ı	n° 1
Nature du bien 12	1	
Adresse du bien	2	
Situation du bien (bâtiment, étage, escalier)	3	
Le cas échéant, numéro de lot dans la copropriété	4	
Identité de l'occupant précédent	5	
Date de début d'occupation du bien	6	
Superficie totale des locaux en m²	7	
Détail (en m²) de l'affectation de la superficie à usage :		
- Professionnel	8	
– Industriel	9	
– Commercial	10	
– Habitation	11	
Détail (en m²) de l'utilisation des surfaces à usage professionnel en :		
– Magasin	12	
– Entrepôt	13	
– Bureaux	14	
– Autres à préciser	15	
Vous êtes :		
– Propriétaire	16	
<ul> <li>Locataire</li> <li>Dans l'affirmative, veuillez joindre la copie du bail et préciser le nom et l'adresse du propriétaire</li> </ul>	17	□ Nom et adresse du propriétaire :
– Sous-locataire Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, du titulaire du bail et joindre le contrat de sous location	18	☐ Nom et adresse du propriétaire : - Nom du titulaire du bail :
– En domiciliation commerciale Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat de domiciliation commerciale	19	☐ Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
– En domiciliation à titre gratuit Préciser les noms du propriétaire ainsi que son adresse, de la société hébergeante et joindre le contrat ou la convention de domiciliation	20	Nom et adresse du propriétaire : - Nom de la société hébergeante :
Si vous partagez des locaux, veuillez indiquer le nom des autres utilisateurs	21	
Si vous disposez de places de parkings réservées exclusivement à l'exercice de votre activité professionnelle, préciser leur nombre et leur adresse si cette dernière est différente de celle de votre activité professionnelle.	22	☐ Nombre de places : Adresse :
Si vous êtes membre d'une SCM, veuillez indiquer le SIREN de la SCM et la surface du bien occupée à titre privatif	23	SIREN: Surface en m²:
Si vous êtes loueur en meublé, précisez la nature du local loué :		
- local d'habitation personnelle classé « meublé de tourisme »	24	
<ul> <li>local d'habitation personnelle loué meublé autre que ceux visés aux 1° et 2° de l'art. 1459 du CGI</li> </ul>	25	
– autre local loué meublé	26	
Pour les biens bénéficiant de la réduction prévue à l'article 1518 A bis du CGI, indiquer le pourcentage de réduction (100, 75, 50 ou 25) et la 1 <sup>re</sup> année d'entrée du bien dans la base d'imposition.	27	- Pourcentage de réduction : - 1 <sup>re</sup> année d'entrée du bien :

D Exonérations et	t abattemen <sup>.</sup>	ts											
	lissez les condition nt dans la partie de											er	
EXONÉRATION	S ACCORDÉES SUF	R DÉLIBÉ	RATIONS DES C	OLLECTIVIT	ÉS LC	CAI	LES			CFI		C	VAE (1)
Entreprises de spectacles viv	ants (art. 1464 A -1°								1			2	
Établissements de spectacles	– dont le nombre annuel d'entrées est inférieur à 450000 (art. 1464 A -3° du CGI)							3a			4a		
cinématographiques (art. 1464 A -3° à -4° du CGI) (	16		le nombre annuel ent d'un classemen						3b			4b	
	– autres que ci-dessus (art. 1464 A -4° du CGI)							3с			4c		
				– du régim	e de	l'art	icle 44	sexies du	5a			6a	
Entreprises nouvelles (art. 1464 B du CGI) dans le cadre :   CGI  - du régime de l'article 44 septies du CGI							5b			6b			
(préciser le régime d'exonération, une seule ligne possible)  - du régime de l'article 44 quindecies du  - du régime de l'article 44 quindecies du													
				CGI					5c			6c	
« Jeunes entreprises innovan					du C	GI) <b>(</b>	<b>B</b>		7			8	
Exonération en faveur des ca									9			10	
Médecins, auxiliaires médica			rt. 1464 D du CGI	1) 🐠					11			12	
Sociétés coopératives agrico									13			14	
Préciser le n° du bien du cadı						$\rightarrow$	15						
Pour chacun de ces biens, préciser pa						éé :	16	%					
Établissements situés dans un revitalisation	ne zone de		ntres-villes (art 146						17a			18a	
	o C novela v 111		nmerces en milie		464 (			<b>3</b>	17b			18b	
Préciser le n° du bien du cadı Pour chacun de ces biens, préciser pa					ovonár	_	19	%					
Activités gérées par des servi								/0				T	
Indiquer la date de début de			23			3.)			21			22	
	<u> </u>	– indép	endantes de réfé	érence (art. 1	464 I	du C	CGI)		24			25	
Librairies 🕹		- autres	s (art. 1464 I <i>bis</i> d	u CGI)					26			27	
Établissements situés dans u	n quartier prioritai	re de la <sub>l</sub>	politique de la vil	lle (art. 1466	A-I du	. CG	il) <b>2</b> 6		28			29	
Établissements situés dans les zones de restructuration de la défense (art. 1466 A-I quinquies B du CGI) 2								) 🕢	30			31	
Disquaires indépendants (art. 1464 M du CGI) 28									32			33	
Exonération de 100 % de la valeur locative des installations antipollution passibles de taxe foncière et des matériels passibles de taxe foncière destinés à économiser l'énergie ou à réduire le bruit (art. 1518 A du CGI) Préciser le n° du bien du cadre C pour lequel l'exonération de CFE est demandée :						du CGI) 🕮	34						
Abattement de 50 % de la valeur locative des biens passibles de taxe foncière affectés à des activités de recherche industrielle 🚳								36					
Préciser le n° du bien du cadre	e C pour lequel l'exc	oneratio	n de CFE est dem	iandee :			3	/					
EXONÉRATIONS ACCORDÉ	S DE DROIT SAUF	DÉLIBÉF	RATIONS CONTR	AIRES DES C	OLLE	CTI	VITÉS	LOCALES		CFI			CVAE
Établissements situés dans le	s bassins d'emploi	à redyna	amiser (art. 1466	A-I quinquies I	A du (	CGI)	<b>1</b>		38			39	
Petites entreprises commerciales	situées dans un quart	tier priori	taire de la politique	de la ville (art	. 1466	A-I se	epties du	ı CGI) 🥸	40			41	
Préciser le n° du bien du cadı							42						
Pour chacun de ces biens, paffectée à l'activité exonéréé		ourcenta	ige la proportior	n du local co	oncer	né	43	%					
Exonération en faveur de cer	taines locations en	n meublé	é (art. 1459-3° du	CGI) 🚳					44			45	
Préciser le n° du bien du cadı	<u> </u>						4	6					
Établissements situés dans le Dans ce cas, cocher le taux d – Abattement taux normal [	le l'abattement auc		s avez droit :	CGI) 39 Abattement	t taux	maj	joré <b>5</b>	0	47			48	
Option pour l'encadrement	communautaire 🚯								51				
			4710110 07 000										0) (4.5
Evonération des diffuseurs d			ATIONS DE DROI						52	<u> </u>	FE	53	CVAE
Exonération des diffuseurs de presse spécialistes (art. 1458 bis du CGI)  Exonération en faveur des jeunes avocats (art. 1460-8° du CGI)									54	1		55	
Exonération en l'aveur des jeunes avocats (art. 1460-8° du CGI)   Exonération de l'activité de production de biogaz, d'électricité et de chaleur par méthanisation, réalisée dan les conditions prévues à l'article L. 311-1 du code rural et de la pêche maritime (art. 1451-1-5° du CGI)   Output								-			57		
Préciser le n° du bien du cadi			•	-	58		201)	<u> </u>	30			3/	
Exonération de droit (et faculta votre collectivité locale) des établi	tive en cas de délibération	on de	– un bassin urbai – une zone de déve	n à dynamise					59a 59b			60a	
Préciser le n° du bien du cadi					61	Z.11 C (1	ai t. 140	.5 5 40 (01)	330			000	
Pour chacun de ces biens, concerné affectée à l'activité	préciser par un p				62			%					
Exonérations nécessita	int une déclaration	spécific	ue nº 1465-SD die	sponible sur l	e site	imn	nots an	uv.fr		_	FE		CVAE
	– d'aide à finalité re	•		•	2 3166		2 13.50		63	T	_	64	
Exonération relative aux opérations <u>r</u> éalisées dans	- d'aide à l'investis				orises	(art.	1465 B	du CGI)	65	$\vdash$		66	
les zones 40	– de revitalisation					<u> </u>		,	67	T		68	